

Saison 2020/2021

Procès-verbal de l'assemblée des délégués d'automne (AD)

Lieu : Maison du Sport, salle Stadion, Talgutzentrum 27, 3063 Ittigen b. Bern
Date : Samedi, 26 septembre 2020
Heure : 14h08 – 17h15
Présidence : Pascal Giroud, président STT
Vérificateurs du scrutin : Jean-Pascal Stancu, Ruedi Tschanz et Karl Rebmann
Voix : 332
Majorité absolue : 167 voix
Majorité 2/3 : 222 voix
Procès-verbal : Daniel Burren, Sport de loisirs, Sport de performance jeunesse et OTTV

1. Mot de bienvenue du président

Le président STT, Pascal Giroud, ouvre l'AD d'automne 2020 à 14h08.

C'est avec plaisir que les membres d'honneur Reto Bazzi, René Zwald et Jean-Marc Wichser sont accueillis. En raison de la situation relative au coronavirus, le président d'honneur Werner Schnyder s'est excusé en transmettant toutefois ses meilleures salutations à l'assemblée.

Hansueli Gerber (représentant MTTV) allume la bougie STT, symbole d'un déroulement harmonieux de l'assemblée.

Le président présente les membres du DCC et souhaite la bienvenue aux membres du CC présents. Il souhaite également une cordiale bienvenue à tous les présidents des associations régionales et des commissions et aux membres des commissions, aux fonctionnaires STT ainsi qu'aux collaborateurs STT.

Il demande d'observer une minute de silence en mémoire des personnes décédées, entre autres le membre d'honneur STT Guglielmo Barnetta.

Jean-Pascal Stancu, Ruedi Tschanz et Karl Rebmann assument la fonction de vérificateurs du scrutin.

Vérification du scrutin

AGTT : 27	ANJTT : 19	ATTT : 6	AVVF : 57
MTTV : 55	NWTTV : 50	OTTV : 86	TTVI : 23
Membres CC : 6	Président d'honneur : 0	Membres d'honneur : 3	

Total : 332 (majorité absolue : 167 / majorité 2/3 : 222)

L'invitation à l'AD d'automne avec l'indication de l'ordre du jour a été envoyée dans les délais selon l'art. 3.2.11 des statuts. L'assemblée peut en outre valablement délibérer puisque la condition stipulée dans l'art. 3.2.5 exigeant la représentation d'au moins 2/5 des voix est remplie.

Pascal souhaite dire quelques mots sur sa première année comme président de Swiss Table Tennis. Il avait repris la fonction en septembre dans des conditions difficiles notamment en raison de la situation à l'office central. Le Covid-19 est ensuite arrivé en mars en chamboulant la vie de tout un chacun. On ignore comment cela va évoluer ou combien de temps nous serons encore confrontés à tout cela. Nous devons tous rester vigilants et respecter les règles. Il est de notre devoir de transmettre les mesures dans les AR et dans les clubs.

Il lui tient à cœur de remercier Susanne Gries et son équipe pour l'excellent travail. Il remercie également Georg Silberschmidt pour son engagement et pour son soutien sans faille.

Il y a aussi des points négatifs, on reçoit beaucoup de demandes de la part de clubs ou d'AR. Au sein du CC, il y a aussi beaucoup à régler. Puisque le DCC ne se compose plus que de 2 personnes, on ne peut pas bien travailler. Il souhaite impérativement recruter plus de personnes pour le DCC. Il demande aux personnes présentes de trouver d'autres membres pour le DCC. Il faut que l'on ait des personnes motivées, autrement, on ne pourra pas faire de progrès.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

Les délégués ne formulent aucune remarque concernant le procès-verbal de la dernière assemblée des délégués qui est par conséquent approuvé. Des remerciements sont adressés à son auteur Monica Midali.

3. Approbation des rapports annuels du CC et du DCC

Les rapports annuels du CC et du DCC ont été publiés sur le site internet. Il n'y a ni de questions, ni d'oppositions ou d'abstentions.

Les délégués approuvent les rapports annuels du CC et du DCC à l'unanimité.

4. Contrôle des rapports de la Commission de contrôle de gestion, de la Commission de recours et de la Ligue nationale

Aucun vote n'est prévu pour ce point, les statuts prévoient simplement l'examen de ces rapports. Aucun commentaire n'est fait concernant ces rapports.

5. Approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision

Les comptes annuels ont été établis selon Swiss GAAP FER 21 et publiés sur le site internet. Pascal remercie Monica Midali, la comptable de l'office central et cède la parole à Susanne Gries, directrice de Swiss Table Tennis. Elle explique les points essentiels des comptes annuels.

L'assemblée ne pose aucune question concernant les comptes annuels.

Pascal explique que durant le confinement Georg Silberschmidt et lui-même ont renoncé, dans un esprit de solidarité, à toucher le montant correspondant à leur indemnité forfaitaire pour frais.

Les délégués approuvent les comptes annuels à l'unanimité.

Avant de pouvoir passer au point suivant, il faut encore approuver le rapport des réviseurs (von Graffenried AG Treuhand) qui a été publié sur le site internet.

Les délégués approuvent le rapport des réviseurs à l'unanimité.

6. Décharge du CC, du DCC, de la Commission de contrôle de gestion, de l'organe de révision et de la Commission de recours

Le président du jour Jean-Marc Wichser prend la parole et propose de donner décharge en 2 étapes. Une fois pour le CC et le DCC à laquelle il procédera et ensuite pour la Commission de contrôle de gestion, l'organe de révision et la Commission de recours à laquelle procédera le président STT.

Les deux organes DCC et CC qui collaborent étroitement devaient diriger la fédération avec peu de personnel, prendre des décisions difficiles et élaborer des concepts détaillés. Tout cela n'a toutefois pas

eu de conséquences négatives pour les finances. La fédération a fonctionné sans problèmes majeurs. Il demande de donner décharge aux deux organes.

Les délégués donnent décharge au CC et au DCC à l'unanimité.

Pascal demande de donner décharge à la Commission de contrôle de gestion, à l'organe de révision et à la Commission de recours.

Les délégués donnent décharge aux organes à l'unanimité.

7. Élection des membres du DCC

Lors des élections du DCC il y a une année, Georg Silberschmidt se présentait seulement pour un mandat d'une année.

Depuis, la responsabilité opérationnelle pour le Sport d'élite a été remise à Samir Mulabdic. Georg peut ainsi se concentrer sur des questions stratégiques et il est d'accord de renouveler sa candidature comme membre du DCC pour une nouvelle année.

Les délégués approuvent la prolongation du mandat de Georg Silberschmidt par acclamation.

Il y a quelques semaines, notre Cheffe Sport de loisirs Emmanuelle Porta a malheureusement démissionné avec effet immédiat pour des raisons personnelles. PG lui adresse ses remerciements pour son travail pour STT. Après la démission d'Emma, les postes suivants sont à pourvoir au sein du DCC : Chef/-fe Sport de loisirs, Chef/-fe Marketing et communication, Chef/-fe Finances et Juriste.

Pascal demande si dans l'assemblée, il y aurait des candidats pour l'une des fonctions mentionnées. Le passeport loisirs est désormais orphelin et il faut une personne au sein du DCC qui s'en occupe. Il demande désormais à l'assemblée si quelqu'un voudrait reprendre la fonction de Chef/-fe Sport de loisirs pour s'occuper du passeport loisirs.

Puisque personne ne se manifeste, on fait une pause de 5 minutes afin que les délégués puissent encore une fois réfléchir au poste à pourvoir dans le domaine du Sport de loisirs.

Pascal ajoute qu'en plus, il faudra de nouveaux membres pour la Commission de contrôle de gestion.

Christian Foutrel, président ligue nationale, offre son aide au DCC pour les questions liées aux finances. Puisqu'il occupe la fonction de président de la ligue nationale, l'article 3.2.9 des statuts ne lui permet pas d'être élu et il n'aurait donc pas le droit de vote. D'ici une année, il souhaite toutefois se mettre à disposition comme Chef Finances. Cette année, il a encore beaucoup de travail avec la ligue nationale. Il ne veut pas les «abandonner», il ne peut pas simplement y arrêter son travail. Pour les élections lors de la prochaine ALN, il faudra donc une personne qui lui succédera comme président de la ligue nationale. Pour la fonction de Chef Finances, il dispose de bonnes connaissances en comptabilité, par ailleurs, il est aussi responsable des finances au sein de l'AGTT.

On souhaite néanmoins demander aux délégués d'approuver que Christian Foutrel puisse participer aux séances du DCC comme consultant.

Les délégués approuvent la procédure selon laquelle Christian Foutrel peut participer aux séances du DCC comme consultant.

8. Élection de l'organe de révision sur proposition du DCC

Le DCC propose de continuer la collaboration avec l'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand/Berne une année de plus.

L'assemblée élit Von Graffenried Treuhand AG à l'unanimité pour une année de plus.

9. Propositions concernant les décisions d'urgence Covid-19

Pascal cède la parole à Susanne.

Le Covid-19 a chamboulé la vie de tout un chacun. C'est pour cette raison que l'on soumet désormais 2 propositions qui concernent le domaine statutaire de l'AD. Puisque les propositions ont été soumises après le 26 août, elles requièrent une majorité des 2/3 pour entrer en matière.

Le vote donne 332 oui contre 0 non et 0 abstention. Les propositions sont par conséquent traitées.

À l'aide des documents publiés sur le site internet, Susanne explique les propositions et leurs motivations.

- 1. Proposition Statuts STT – Dans une situation exceptionnelle, le CC peut demander une votation écrite (vote par correspondance) par l'AD.**

- 2. Proposition Commission Covid-19**

Urs Schärer, TTC Neuhausen : il trouve que les propositions sont bonnes et il ajoute qu'en décembre, la ligue nationale aura la prochaine ALN et que l'on y décidera si cette commission peut aussi statuer sur la ligue nationale et si les clubs de ligue nationale peuvent aussi faire un vote par correspondance pour les affaires qui tombent sous la responsabilité de la ligue nationale.

Susanne le remercie pour ce complément. Beaucoup d'articles du règlement sportif sont de la compétence de l'AD car ils figurent dans le règlement sportif normal et non dans les dispositions complémentaires. Dans le cadre de la compétition nationale, ils concernent toutefois la ligue nationale. Lors d'une vidéoconférence des clubs de ligue nationale du 10 septembre on a par conséquent défini que dans l'idéal, l'ALN légitime la même commission afin qu'il n'existe qu'un seul organe qui peut prendre des décisions dans cette situation exceptionnelle.

Claude Diethelm, TTC Glarus : s'il faut instaurer une commission nationale, elle devrait être valable pour l'ensemble des compétitions, donc aussi pour la compétition régionale.

Susanne répond que l'on ne souhaite pas tout imposer aux associations régionales. Comme exemple, elle mentionne le NWTTV qui ne dispute pas de doubles au niveau régional. STT en a pris connaissance et l'accepte tel quel.

Markus Steinmann, OTTV : il pense qu'il existe certainement une décision qui doit rester nationale, il s'agit de l'interruption de la saison. Cela peut entraîner des problèmes au niveau de la promotion et de la relégation. Une certaine association pourrait devoir fermer ses salles, tandis que cela ne serait pas le cas pour d'autres. Ce genre de points doivent être réglés de manière centrale.

Hansueli Gerber, MTTV : il explique que lors de la séance du CC de ce matin, il avait déjà évoqué qu'on a besoin de la première proposition concernant le vote par correspondance. Quant à la deuxième proposition, elle avait engendré des discussions animées lors de l'AD du MTTV. On avait proposé que si déjà il faut créer une telle commission, elle ne devrait pas se limiter au Covid-19, mais qu'elle devrait être active d'une manière générale comme «Commission pandémie» ou «Commission pour des exceptions».

Adrian Rickenbacher, NWTT : selon l'art. 52 des statuts, «Les AR sont en particulier responsables de l'organisation et de la mise en place des compétitions régionales». Au sein du NWTTV on s'est déjà préparé à une telle situation.

Urs Schärer, TTC Neuhausen : il souhaite faire un petit résumé. Le vote par correspondance est certainement judicieux. Si toutefois aucune commission n'est mise en place, de quelles alternatives disposerait-on ? L'alternative serait de ne rien avoir ? Cela n'est pas une alternative, même si de telles

questions concernant la promotion et la relégation sont certainement justifiées. La commission devrait donner des réponses justement à ce genre de questions. Pour ce faire, la commission devra regrouper suffisamment de personnes. Il soutient l'idée d'élire dès maintenant cette commission.

On passe au vote concernant la première proposition, la votation écrite.

La modification des statuts requiert une majorité de 2/3.

Le vote donne 332 oui contre 0 non et 0 abstention.

Hansueli Gerber, MTTV : le MTTV soumet la proposition de modifier le nom de la commission et de la désigner comme Commission pandémie.

Pour plusieurs délégués, cette façon de faire n'est pas indiquée à l'heure actuelle, ils sont pour une limitation à la situation actuelle.

Susanne précise que la durée de la commission est fixée pour la période pendant laquelle l'OMS classe le Covid-19 comme pandémie.

Le vote donne 319 oui contre 12 non et 1 abstention. La commission est créée.

Susanne demande si Jean-Marc Wichser souhaite toujours se mettre à disposition pour la commission. Il répond par l'affirmative.

Se manifestent comme membres supplémentaires de la «Commission Covid-19» en plus de Jean-Marc Wichser : Christian Foutrel – président ligue nationale, Suanne Gries – directrice STT, Patrick Brisset - CTT Veyrier (chacun une voix) et Karl Rebmann/Michel Tschanz – TTC Rio-Star Muttentz (une voix ensemble).

10. Informations du CC et DCC

Susanne souhaite donner des informations sur les projets actuels de la fédération, c'est-à-dire :

- Le passeport loisirs et la collaboration avec Clubdesk

Jusqu'à maintenant, 21 personnes en tout ont pris un passeport loisirs. Le lancement du passeport loisirs à l'office central était finalement un véritable défi surtout parce que 3 semaines auparavant, la Cheffe Sport de loisirs avait donné sa démission avec effet immédiat et de manière inattendue. À ce moment, l'office central se penchait sur beaucoup de thèmes et les clubs sont actuellement également occupés avec beaucoup d'autres affaires. On avait néanmoins décidé de ne pas reporter le Go-Live pour le passeport loisirs.

Le premier projet cofinancé par le passeport loisirs est la collaboration avec Clubdesk.

Clubdesk est une entreprise bâloise qui a développé un logiciel pour l'administration de clubs. Ce logiciel permet de gérer les membres, de créer des rendez-vous de club, d'établir des factures et de tenir une comptabilité. Il est possible d'envoyer des lettres et des courriels. Par ailleurs, Clubdesk propose un outil de site internet qui permet au club de créer son propre site internet. Avec les développeurs de click-tt.ch, Clubdesk a déjà une coopération avec d'autres fédérations sportives.

Grâce à une interface API, Clubdesk sera compatible à 100%. Cela signifie que le club peut gérer les membres du club via Clubdesk et ensuite procéder à la synchronisation avec click-tt.ch. Le logiciel tout comme le support chez Clubdesk se fera en 3 langues. Pendant la première année, les clubs bénéficieront d'un rabais de 75% sur la taxe annuelle (STT 25%, Clubdesk 50%).

Philip Streuli, Rio-Star Muttentz : il explique qu'il y a déjà un certain temps, il s'était renseigné concernant une interface de click-tt sans toutefois obtenir de réponse. Il pense que selon la publication pour click-tt, une telle interface aurait déjà dû être réalisée.

Susanne demande à Philip de lui renvoyer son courriel.

- La stratégie de la fédération pour les 4 prochaines années

Il y a une année, on avait présenté les résultats des derniers objectifs de la fédération 2017-2020. Dans le cadre d'un atelier du CC en août, la stratégie de la fédération était établie pour 2020-2024. Au sein du CC, les différents domaines, par exemple les structures, les finances, le Sport d'élite, le Sport de loisirs, le Marketing et la communication, l'éthique et d'autres objectifs étaient définis. Ils seront présentés lors de la prochaine AD pour approbation.

- Le groupe de travail Structures

Susanne cède la parole à Urs Schärner, chef de projet du nouveau groupe de travail Structures.

Urs Schärner, TTC Neuhausen, explique que l'on avait initié le thème de la réforme des structures de STT pour différentes raisons. Depuis, le groupe de projet a été créé et la proposition sous le point 12 est donc retirée.

Urs Schärner présente les **objectifs du projet** :

De nouvelles structures de la fédération devrait permettre à STT de devenir une fédération sportive moderne, bien gérée et adaptée aux besoins.

Utilité du projet

Les adaptations des structures doivent apporter des avantages à tous les niveaux (Suisse – régions – clubs – joueurs/-euses) et assurer le fonctionnement de la fédération.

Membres

Urs Schärner (chef de projet)
Markus Steinmann (comme représentant du CC)
Georg Silberschmidt (comme représentant du DCC)
Thierry Miller, CTT Bulle (Suisse romande)
Olivier Schwab, CTT Omega Bienne (Suisse romande)
Kathrin Volkart, TTC YS Zürich (Suisse alémanique & femme)
Michel Tschanz, TTC Rio-Star Muttens (Suisse alémanique)
Susanne Gries (directrice)

Jusqu'à maintenant, il y a eu 1 séance en ligne. Les bases existent et des idées sont là. En octobre/novembre, l'équipe se rencontrera physiquement afin de concrétiser les idées. En février, elles devraient être présentées lors du Forum des clubs. En mars 2022 elles devraient ensuite être soumises au vote lors de l'AD.

La participation de la base est importante, mais également celle d'externes, donc de personnes qui pratiquent certes le tennis de table, mais qui n'ont pas encore été impliquées dans de tels thèmes jusqu'à maintenant. Swiss Olympic est aussi un sujet important, ils doivent nous conseiller. Une «longlist» avec des fédérations sportives similaires doit être établie qui nous servira d'inspiration afin de créer une «shortlist». Au sein du groupe de projet, le règlement sportif et la ligue nationale ne sont pas traités.

L'assemblée ne pose aucune question.

- Concepts en relation avec le Covid-19.

Susanne annonce que STT a désormais créé plusieurs concepts de protection et aussi des affiches de protection et un modèle pour des concepts de protection pour des manifestations.

Un concept de communication est désormais en cours d'élaboration. Si l'on enregistre un cas positif, qui devra communiquer avec qui et à partir de quel moment, on passe à une communication publique. Le concept de compétition est toujours le même qu'en août, mais il est révisé et actualisé. Nous réfléchissons par exemple à un questionnaire sur la santé. En badminton, le capitaine d'une équipe doit par exemple indiquer sur la feuille de match que les membres de son équipe sont en bonne santé.

Un concept important est le concept de stabilisation de la Confédération pour amortir les dommages financiers dus au Covid-19. Afin que STT puisse bénéficier de cette aide financière de la Confédération, STT devait élaborer un concept de stabilisation et démontrer dans ce concept dans quel domaine la fédération a subi des dommages financiers en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19 et comment ces aides financières seront utilisées en 2020.

- Critères de répartition aux fédérations sportives :
 - Classification Swiss Olympic (Sport d'élite) 30%
 - Heures d'activité J+S (Sport des enfants et Sport des jeunes) 40%
 - Sport Suisse 2020 activité sportive de la population (sport de loisirs) 30%
- Montant maximal pour STT en 2020 = CHF 377'548.50
- Délai pour la remise du concept de stabilisation à Swiss Olympic : 30.09.2020
- STT : 20 propositions

25% du montant réalisé par les licences devraient faire l'objet d'un refinancement en notre faveur via le concept de stabilisation. Si Swiss Olympic l'approuve, STT rembourse 25% du montant réalisé par les licences aux clubs, peu importe si une proposition a été soumise à STT ou non. Chaque club doit faire bénéficier ses membres de cet argent. Soit en organisant quelque chose pour les membres en 2020 soit en prenant en compte ce montant pour la licence 2020/21. Il est interdit de constituer des provisions avec cette aide financière. STT a l'obligation de vérifier cela.

En principe, STT n'a pas subi de dommage financier important grâce à une réduction considérable des dépenses.

Les délégués ne demandent pas la parole.

11. Distinctions honorifiques

Pascal se réjouit de passer à un point très réjouissant, les distinctions honorifiques.

Indre Jain

Ancien président de la Commission de contrôle de gestion pendant 10 ans
Membre de la Commission des statuts et règlements depuis 1993
Arbitre international depuis 1978

Afin d'honorer son grand engagement pour le tennis de table suisse et pour le bien de notre fédération, le DCC propose de nommer Indre membre d'honneur de Swiss Table Tennis.

Les délégués approuvent la distinction honorifique avec de chaleureux applaudissements.

Indre est très touché par cet honneur. Après avoir passé 5 ans à Berne, il était arrivé à Hinterkappelen en 1972 où il n'y avait pas de club hormis le club de football et le club de gymnastique. Il aurait voulu fonder un club de tennis, mais cela n'était pas possible et pour finir, il avait fondé le TTC Wohlensee en 1976. Depuis, il est resté fidèle au tennis de table et il a toujours eu beaucoup de plaisir à faire partie de la communauté de tennis de table. Notamment lors des Championnats d'Europe de 1980 à Berne ou des Championnats du monde des seniors de 2002 à Lucerne. Il est reconnaissant de pouvoir continuer à prendre part au tennis de table.

Après de chaleureux applaudissements, Pascal demande à Christophe Letsch, président de l'AVVF qui représente Nicolas Imhof, de venir devant l'assemblée.

Nicolas Imhof

Président STT 2015-2019
Président STT Open Lausanne 2011-2017
Président du comité d'organisation pour l'ITTF Europe Top 16 Cup depuis 2018

Afin d'honorer son grand engagement pour le tennis de table suisse et pour le bien de notre fédération, le DCC propose de nommer Nicolas membre d'honneur de Swiss Table Tennis.

Nicolas Imhof s'est excusé pour cette assemblée. Il avait contracté le coronavirus et évite toujours de participer aux manifestations majeures.

Les délégués approuvent la distinction honorifique avec de chaleureux applaudissements.

Pascal demande à Reto Scarpatetti de venir devant l'assemblée.

Reto Scarpatetti

Pascal consulte quelques articles de presse concernant Reto et mentionne les excellents résultats sportifs qu'il a obtenus. Dernièrement, il avait remporté une nouvelle fois un tournoi et ceci malgré son cancer.

Reto Scarpatetti se sent très honoré, il s'était sérieusement demandé s'il arrivait jusqu'à Ittigen. Il s'est énormément réjoui de retrouver autant de vieux amis.

Le DCC se réjouit également de remettre l'insigne du mérite en or pour les fonctionnaires à Monsieur Reto Scarpatetti afin de l'honorer pour son engagement dans différents organes.

Les délégués approuvent également cette distinction honorifique avec de chaleureux applaudissements.

12. Approbation d'autres propositions

La proposition est retirée.

Aucune autre proposition n'a été soumise.

13. Divers

Claude Diethelm : il lui tient à cœur de dire quelques mots concernant le décès de Guglielmo «Willi» Barnetta. Willi était actif sur tous les fronts, au sein du MTTV, au niveau de la promotion de la relève et en tant que président de son club, le TTC Münchenbuchsee. Il faut toutefois surtout mentionner la solidarité de longue date envers le STTV. À partir de la saison 91/92, il était d'abord chef des compétitions et président de la commission de ligue nationale. Il occupait cette fonction pendant une année. Ensuite il était président de la commission technique et en même temps vice-président du STTV pendant 14 ans, jusqu'à la saison 05/06. Il présidait l'assemblée des délégués technique avec compétence, un grand savoir-faire et avec circonspection. On devrait vraiment honorer sa mémoire. Une remarque finale pour information générale : Willi était aussi l'oncle du footballeur Tranquillo Barnetta.

Karl Rebmann, Rio-Star Muttentz, souligne les problèmes pour les joueurs qui arrivent de régions pour lesquelles la Confédération impose une quarantaine. Les dispositions concernant l'arrivée et les dispositions concernant les dérogations de l'obligation de se mettre en quarantaine doivent être examinées et communiquées avec précision.

Pascal mentionne les prochains rendez-vous

06.-07.02.2021	Euro Top 16, Montreux
06.02.2021	Forum des clubs, Montreux
06.-07.03.2021	CS élite, Crissier

S'il faudra annuler le Top16 en raison de la pandémie de Covid-19, le Forum des clubs aura lieu par vidéoconférence.

Prochaine assemblée des délégués

Samedi, 06 mars 2021, 14h00 à Crissier à l'occasion des prochains Championnats suisses de l'élite.

Katja Brand, présidente de la commission JA/A, fait remarquer que les CM de l'élite à Busan/Corée ont été reportés à début mars 2021. Il y aura donc un conflit de rendez-vous avec les Championnats suisses de l'élite.

Susanne répond que l'on n'est plus en mesure de trouver une autre date ainsi qu'une salle pour cette autre date pour les CS élite. Si les CM auront vraiment lieu fin février/début mars en Corée, les joueurs suisses convoqués pour les CM y participeront aussi longtemps qu'ils peuvent avant de revenir en Suisse. La commission du sport accepte qu'ils ne puissent alors éventuellement plus participer aux CS de l'élite.

Remarques finales

Pascal Giroud remercie toutes les personnes présentes pour leur engagement et demande à Hansueli Gerber (MTTV) d'éteindre la bougie.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Responsable du Sport de loisirs, Sport de performance jeunesse et OTTV



Daniel Burren

Va à :

Clubs

Comité central

Présidents et membres d'honneur

Fonctionnaires / associations faîtières